

CREYS-MEPIEU

SON HISTOIRE, SON PATRIMOINE



Créée par un arrêté préfectoral du 11 août 1994, Creys-Mépieu est née de la fusion des communes de Creys-Pusignieu et de Mépieu qui étaient associées depuis le 29 septembre 1989.

Cette commune du Nord-Isère appartient au canton de Morestel et à l'arrondissement de la Tour-du-Pin. C'est l'une des 47 communes de la communauté de communes Les Balcons du Dauphiné.

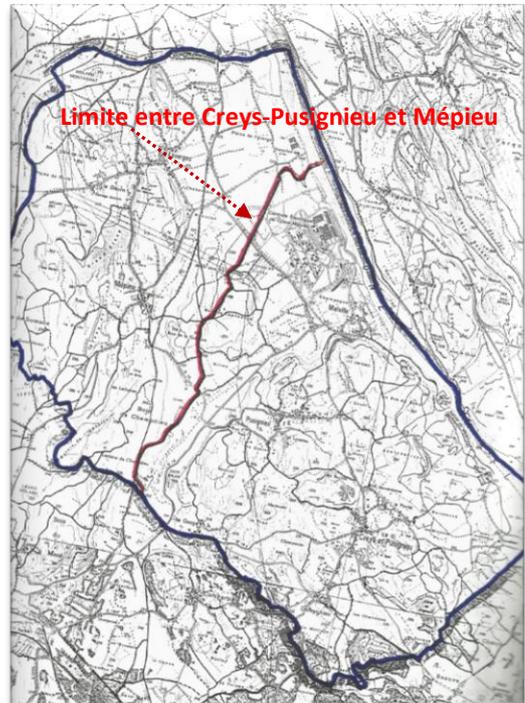
Creys-Mépieu se situe à 60 km à l'Est de Lyon, en bordure de Rhône, face aux collines du Bugéy.

La superficie de la commune est de 2 898 hectares sur lesquels se repartissent deux bourgs et onze hameaux.

L'altitude minimum est de 204 mètres, maximum de 336 mètres.

Au 1^{er} janvier 2021, Creys-Mépieu comptait 1 518 Creypieulanes et Creypieulans.

Creys-Mépieu est labellisé de 2 fleurs au classement national des Villes et Villages Fleuris depuis 2017.



La commune de Creys-Mépieu

La commune est située tout entière dans la région géographique de l'Isle Crémieu, située face au Jura méridional, dont elle est séparée par le Rhône.

Ce secteur de l'Isle Crémieu auquel appartient Creys-Mépieu (mais aussi Courtenay et Optevoz) abrite une masse d'eau importante avec des affleurements calcaire jurassiques et des moraines datant de la dernière glaciation.

Le sous-sol calcaire très présent a permis l'exploitation de carrières jusqu'aux environs de 1914. La plus importante, située sur les hauteurs de Creys, était exploitée pour l'extraction de la pierre lithographique utilisée en imprimerie.

Les restes d'un four à chaux sont encore visibles au bord du chemin. D'autres sites servaient à extraire les pierres à bâtir.

Le village de Creys est à 260 mètres d'altitude, celui de Mépieu à 250 mètres.

Le relief est celui d'un plateau, fortement bosselé : petites hauteurs couvertes de forêts, de bois taillis, séparés par des bassins au sol souvent fertile avec parfois des sols imperméables. Une exception est la plaine de Malville-Faverges, au sous-sol de graviers ou de sable ; cette plaine est bordée le long du Rhône par une plaine alluviale fertile.



Creys : restes d'un four à chaux au bord du chemin allant de Fourvière à Pusignieu

Les hauteurs dominant le Rhône et la plaine de Malville où elles tombent en falaises abruptes. Des grottes ont été creusées par les eaux dans ces parois calcaires : la grotte dite "de Lourdes" à Mépieu, et surtout la grotte de Malville.



Réserve naturelle, Grand étang

La grande diversité des milieux naturels rencontrés sur l'ensemble de la commune : étangs, collines, bois, marais, falaise, pelouses sèches, en fait une zone à la flore et à la faune riches et diversifiées.

Plusieurs espèces animales ou végétales présentes sont d'ailleurs protégées, et une Réserve Naturelle Régionale a été créée en 2008 à Mépieu.

II - UN PEU D'HISTOIRE : CREYS-PUSIGNIEU ET MEPIEU

- **De Craye (pays de la pierre ?), Creipt à Creys**

Quelques traces des temps préhistoriques : les grottes situées dans les falaises bordant le Rhône ont été habitées (fragments de céramique, outils en silex et en os ont été retrouvés).

Des objets et des outils de l'époque néolithique (âge de la pierre polie) ont été découvert près de Mérieu.

La période gallo-romaine a laissé peu de trace : néanmoins, lors de la construction de la Centrale nucléaire de Creys-Malville les restes d'un bâtiment rectangulaire furent mis au jour ainsi que du mobilier (céramiques), 13 contrepoids de métier à tisser dont certains portaient l'inscription BILLICUS, mais pas de monnaies ; elle est supposée remonter au 3^e ou 4^e siècle de notre ère.

Le Moyen Age a laissé son empreinte : les ruines de plusieurs châteaux-forts témoignent de l'importance stratégique du plateau qui domine le Rhône et la plaine de Malville-Faverge.

- Sa situation au niveau du défilé de Malarage explique la présence d'un château immédiatement en amont, **le château de Mérieu**.
- Le relief (falaises d'où on peut surveiller la plaine) explique **le château de Pusignieu** qui a subi les affres des Révolutionnaires et fut entièrement détruit ; seul subsiste aujourd'hui les ruines d'un vieux pigeonnier.



Vestiges du château de Pusignieu :
Ruines du pigeonnier



Le Rhône : défilé de Malarage

Se trouvaient encore d'autres petites forteresses :

- Celle de **La Poype** à Creys (château-fort aux environs de l'an Mil et abandonné vers 1350) ;
- Les maisons-fortes, de **Rochevieille** bien placée en haut de la falaise ; il y eut là une léproserie et celle de **Saint-Alban**, toutes aujourd'hui disparues.

Quand les Dauphins imposent leur autorité, notre région se trouve à la frontière Nord du Dauphiné. C'est ce plateau qui est appelé "*la montagne aux châteaux morts*" par Monsieur Saint-Olive.

Seul le château de Mérieu, en bord de Rhône, a traversé les péripéties de l'Histoire ; propriété privée inscrite au titre des Monuments Historiques depuis le 9 juin 1987.

Situé à l'entrée de la gorge où le Rhône précipite ses eaux tumultueuses, le château dont l'origine remonte au 12^e siècle, veille.

Hormis des parchemins, titres, archives qui furent brûlés au moment de la Révolution, le château ne semble pas en avoir souffert.

Il n'a jamais été vendu et s'est toujours transmis par mariages ou par héritages.

Des propriétaires du château furent maires de Creys-Pusignieu, Maxime de Quinsonas (1873-1888), Artus de Quinsonas (1919-1929).

En 1300, Malville constituait une paroisse à part.

En 1647, Malville était déjà rattachée à la paroisse de Creipt.



Le château de Mérieu

Le 19^e siècle fut celui des gros travaux et des premiers équipements collectifs : les chemins sont élargis et empierrés.

On entreprend la construction d'une nouvelle église, du bâtiment unique, Mairie-école, la reconstruction du presbytère, la construction des fontaines et des lavoirs publics.

La légende du monastère de Saint-Alban

Près de la maison-forte de Saint-Alban, se tenait une abbaye située sur un piton rocheux, près du défilé de Malarage.

Deux pans de murs noircis (encore visibles) que supporte une roche isolée s'avancant dans le fleuve, c'est tout ce qui reste du monastère, brûlé selon la légende, par le feu du ciel qui a voulu punir les moines de leurs dérèglements.

En effet, chaque nuit, ils passaient dans une barque sur l'autre rive où se trouvait un couvent de nonnes, détruit en même temps que le monastère de Saint-Alban par la même cause et pour le même motif !

Après ce sinistre (probablement dû à la foudre), les moines s'installèrent à Saint-Chef).

Les questions d'intérêt local étaient alors débattues dans le cadre de la "communauté", laquelle à Creipt se confondait avec la paroisse.

En 1789, la communauté de Creipt devient la commune de Creys-Pusignieu. Le curé de la paroisse, Michel Condamin, ayant prêté le serment exigé, tout se mit en place sans heurts.

Cependant Creys-Pusignieu n'échappa pas au mouvement antireligieux de fin 1793 et l'église fut désaffectée (objets de culte enlevés et cloches transportées à Crémieu).



Le Mollard : fontaine en eau

En 1924 est installé le premier réseau de distribution d'énergie électrique : on a créé pour cela un syndicat avec Mépieu (la collaboration entre les deux communes n'est donc pas tout à fait nouvelle) .
Avant la décision de son abandon définitif le 2 février 1998.

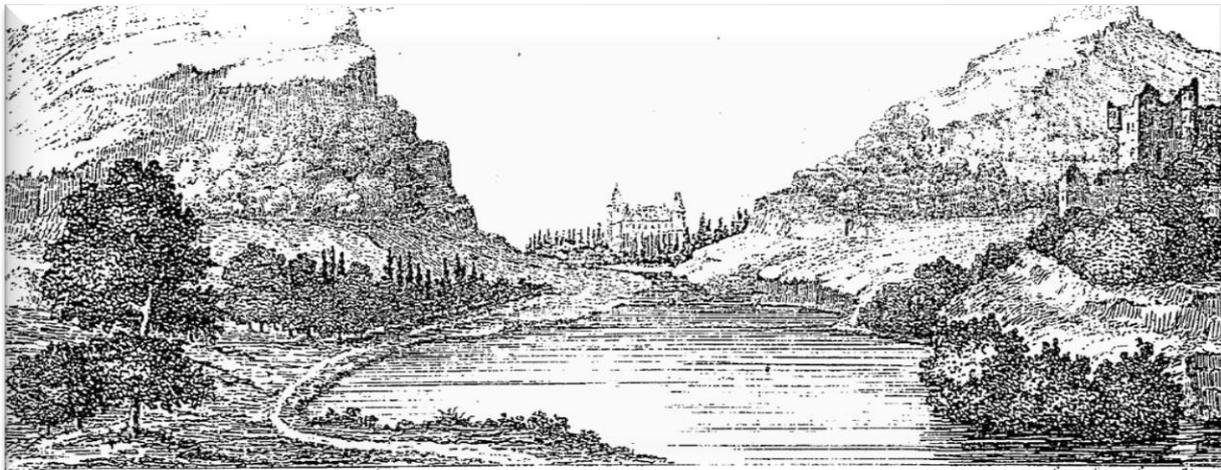
En 1934 est créé le premier réseau d'eau potable.

Jusque là, essentiellement agricole, la commune voit l'installation d'une petite usine en 1962

Enfin à partir de 1975 commence la construction – fort controversée -de la Centrale nucléaire (de type surgénérateur, appelé Superphénix) **de Creys-Malville** qui va donner un nouvel essor à la commune.

Avant la décision de son abandon définitif le 2 février 1998, plusieurs milliers de personnes la visitaient chaque année parmi lesquels de nombreux scientifiques français et étrangers.

Le démantèlement de la centrale de Creys-Malville débuta en octobre 1999, il ne devrait pas s'achever avant 2026.



Années 1800, le Rhône et le défilé de Malarage (site vu de la rive droite)
Au fond, le château de Mépieu et à droite l'abbaye de Saint-Alban, déjà abandonnée depuis 3 siècles
Croquis tiré du " Guide historique et pittoresque du voyageur de Lyon à Seyssel"
par le Comte Emmanuel de Quinsonas

- **Mépieu**

Anciennement *Mepiacum*, "*iacum*" désignant un possessif gallo-romain, puis Mespieu et enfin Mépieu.

Depuis une époque fort ancienne, Mépieu est un lieu d'occupation ou tout au moins de passage, comme en témoigne la hache en pierre polie de grandes dimensions (265 mm de longueur et 28 mm d'épaisseur) découverte lors d'un labour en 1971 au hameau de Molard-Viret. Elle est supposée être un objet votif ou rituel. Le matériel archéologique retrouvé (*cf. annexe*) est entreposé au Musée Dauphinois de Grenoble

Par contre, le peuplement est certain à l'époque gallo-romaine ; les fouilles des années 1980 ont permis la mise au jour ou la localisation de *villae* gallo-romaines au hameau de Faverges.

En 1300, la paroisse de Mépieu dépendait du diocèse de Lyon et du prieur de Vaulx (actuel Vaulx-en-Velin).

En 1458, Mépieu relevait du baillage de Vienne et payait à la taille 69 sols !

Le 14^e siècle voit la construction de la maison-forte de Mépieu, par Aymar de Groslée dont le fils Aymé fondera la branche des seigneurs de Mépieu. Les Groslée resteront seigneurs de Mépieu jusqu'au 17^e siècle. Comme signe visible de l'appartenance des terres de Mépieu à la famille de Groslée, il reste les Armes de cette famille sur le moulin d'Annoleu (actuel moulin d'Arche), datées de 1574.

En 1695, c'est au cardinal Le Camus, évêque de Grenoble, aumônier du roi Louis XIV, qu'appartient le château de Mépieu.

L' évolution du style grammatical

Avant 1700 :

"J'ay épouzez" pour un mariage ;

"J'ay ensépulturez" pour des funérailles

Après 1700, ces expressions sont remplacées par :

"Bénédiction nuptiale" et *"sépulture ecclésiastique"*.



Vue aérienne du château de Mépieu

Le 26 juillet 1695, la seigneurie de Mépieu est acquise par Gabriel Flocard, secrétaire d'ambassade en Savoie. Sa descendance se continua jusqu'au 19^e siècle (soit 169 ans) ; ils s'attribueront les titres les plus divers : seigneur de Mépieu, de Champdieu, de Saint-Alban, de Chogne, d'Annolieu, de Portvieux.

La Révolution à Mépieu

En 1790 est créée la commune de Faverges et Mépieu, rattachée au canton d'Arandon jusqu'en 1801, puis lors de la suppression du dit canton, rattachée à Morestel.

Depuis 1793, l'ambiance est agressive envers le seigneur de Mépieu, devenu citoyen Flocard, et l'officier public en charge.

Enfin en 1832, Octavien Flocard de Mépieu est élu maire et le restera pendant 16 années.

En 1864, le château est vendu avec ses terres à Ernest Gayet dont les descendants, la famille Richard, sont encore habitants de la commune. Actuellement, c'est la famille de Vaublanc qui possède la propriété.

le château de Mépieu est inscrit en totalité au titre des Monuments Historiques depuis le 9 juin 1987.

III - PATRIMOINE ET MONUMENTS

- **Sur Creys-Pusignieu**



Eglise de Creys,
vue des ruines de La Poye

A Creys, l'église actuelle, dédiée à saint Maurice, a été construite au 19^e siècle selon des plans de l'architecte diocésain Berruyer, en style néogothique. Elle a remplacé l'ancienne église romane qui existait déjà en 995. Il s'agit d'un bâtiment imposant (33,70 m de long, 14,60 m de large et 14m de hauteur).

Son clocher mesure 46 mètres (croix métallique incluse) ; en 1925 une horloge avec mécanisme traditionnel que l'on devait remonter chaque semaine y fut installée.

A l'intérieur, la chapelle du Sacré-Cœur était réservée à la famille de Quinsonas, de magnifiques vitraux (dont saint Maurice représenté sous l'effigie du Marquis Maxime de Quinsonas), boiseries remarquables, œuvre du menuisier Cottaz de Dolomieu.

La chapelle de Malville construite au 15^e siècle sur l'initiative d'un certain cardinal Giroud, est dédiée à sainte Anne.



Chapelle votive Sainte-Anne à Malville

Le 9 août 1654, suite à sa visite pastorale, l'archevêque de Lyon écrivait à son sujet : *“chapelle où il y a dévotion du peuple et offrandes pour être délivré de la fièvre”*. Vendue comme Bien National à la Révolution, elle est propriété aujourd'hui de la famille de Saint-Pern (Quinsonas).



Croix en fer sur grande colonne torsadée
Lieu-dit “La Croix”
à Pusignieu

Dans les hameaux des croix et des statues de la Vierge ont été édifiées au 19^e siècle. L'une des statues, située aux Briches, était destinée à être vue du parvis de l'église de Creys ; la colonne de pierre qui surmonte son socle porte l'inscription : *POSUERUNT ME CUSTODEM* (ils m'ont placée pour que je les garde).

La Mairie occupe un beau bâtiment de pierre construit en 1881 pour servir de presbytère ; aujourd'hui elle a été réaménagée et agrandie.



Mairie de Creys-Mépieu

Des fontaines avec bassins pour les animaux avaient été installées dans chaque hameau à une époque où la quasi-totalité des habitants étaient agriculteurs. La plupart sont devenues des bacs à fleurs .

Les lavoirs, construits dans le même temps que les fontaines, tous sont couverts ; un par hameau, voire deux selon l'étendue du hameau.

Les fours sont beaucoup plus anciens, au moins un par hameau.

Le château de Mérieu, propriété privée

A l'origine château-fort construit sur une petite hauteur



au bord du Rhône , un peu en amont du défilé de Malarage, il veillait à la navigation sur le fleuve (*cf. plus plus avant*).

Sa partie la plus ancienne est le haut donjon. La tour ronde existait en 1326. Le bâtiment a été remanié plusieurs fois au cours des siècles.

La façade est ornée d'une belle devise : *ALTERI NE FECERIS QUOD TIBI FIERI NON VIS*, soit *“Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'on te fit”*.

A signaler encore :

Une maison, ancienne maison Marius Gros, au Mollard, **au toit à mantelures**, une caractéristique de l'Isle-Crémieu et du Sud Bugey, construite à la fin du 18^e siècle.

Une autre, Château-Gaillard, **à l'architecture spéciale, avec fenêtre à meneaux**, daterait du 16^e siècle. La quasi-totalité des maisons anciennes sont construites en pierres, le sous-sol constituant une réserve inépuisable. A remarquer qu'elles n'ont été réhaussées d'un étage qu'à partir de 1830.



Creys, vu du lieu-dit, Les Briches

- **Sur Mépieu**

A Mépieu, la date de construction de l'ancienne église romane, dédiée à saint Pierre aux liens, n'est pas connue. Cependant on sait qu'au 13^e siècle le village possédait son église puisqu'elle fut, vers 1255, le théâtre d'une scène entre Albert IV, seigneur de la Tour et Aymon de Rossillon, seigneur du Bouchage (**cf. encart page suivante**).

Vers 1300, l'église apparaît dans le pouillé du diocèse de Lyon.

En 1654, elle est décrite "*en état lamentable*" lors d'une visite pastorale de l'évêque.

C'est en 1854 que le projet de reconstruction aboutit à l'église actuelle en style néogothique ; les habitants y ont participé en extrayant et transportant pierres et sable.

Elle a conservé des éléments de l'ancienne église : abside en cul de four, la base du clocher, l'ancienne chapelle bâtie au 17^e siècle par les seigneurs de Mépieu ; elle est placée sous le vocable de Saint-Christophe. Réaménagée en 1856, elle est devenue la sacristie de la nouvelle église.

L'église loge du mobilier du 19^e siècle.



L'église de Mépieu, témoin des déboires d'Aymon de Rossillon, seigneur du Bouchage

Le Dauphin, Albert IV de la Tour avait convoqué à Mépieu, Aymon de Rossillon, seigneur du Bouchage et Humbert, seigneur de Morestel.

Ces deux gentilhommes se détestaient, jalousie et rapport de mauvais voisinage .

Plus de vingt chevaliers escortaient le Dauphin et l'église était archi comble.

Aymon de Rossillon ne fit aucune difficulté pour avouer tenir le Bouchage en fief du sire de la Tour et pour confesser qu'il lui devait l'hommage-lige ; hommage qu'il lui rendit incontinent par les mains et par le baiser.

Albert IV, prit la parole :

- *Aymon, il y a longtemps que nous avons promis de transférer votre hommage et votre fief au seigneur de Morestel qui est ici présent. Nous vous enjoignons de lui répondre là-dessus.*
- *Messire, répliqua l'interpellé, me tenez-vous quitte vous-même des dits fiefs et hommage ? Et par trois fois, il renouvela sa question. A la fin, Albert de la Tour répliqua.*
- *Nous vous en tenons quitte.*
- *Vous le voulez ?* insista le seigneur du Bouchage.
- *Certes oui,* déclara gravement le Dauphin.

Alors Aymon fit sur lui un grand signe de croix.

- *Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, maintenant je suis sans Seigneur !*

Il sortit de l'église, criant que le sire de la Tour n'avait pas le droit de le "transporter à moindre suzerain".

Un Rossillon, maître de Saint Julien du Bouchage et de tant d'autres terres pouvait-il s'humilier devant un Morestel !

**Extrait de "Un pays aimé des peintres,
sites et monuments de la région de Crémieu"**

**D'après André Chagny, Librairie Masson à Lyon
1929**

La place de l'église est entourée de maisons représentatives de l'architecture régionale : ancienne ferme du château coiffée d'un toit à quatre pans fortement inclinés, du 18^e siècle, l'ancienne école de garçons au toit à mantelures¹ surmontées d'un "charveyron" (*Pierre taillée en forme de pain de sucre*) ; sa pièce centrale fut transformée un temps en magnanerie. L'ancienne maison des sœurs, à toit à mantelures, est du 17^e siècle



**Toitures à mantelures
surmontées d'un charveyron**

Tout comme sur Creys-Pusignieu, on retrouve :

Les croix, les fontaines et les lavoirs, les fours (Mépieu et Faverges en possèdent chacun deux).

Le château de Mépieu, propriété privée.



Le château de Mépieu dans les années 1970

¹ Les mantelures : il s'agit de dalles en pierre de 8 à 10 cm d'épaisseur qui protègent les murs et qui peuvent également servir de coupe-feu. Elles sont aussi appelées "redans" ou "pas d'oiseau".



Réserve naturelle régionale des étangs de Mépieu (161ha)

Le donjon, de plan carré, est percé de fenêtres à meneaux, daterait du 15^e siècle. Il est cantonné par une tour carrée, deux tours rondes dont l'une abrite un escalier à vis et une échauguette qu'une main, sculptée à sa base semble soutenir.

la partie centrale à la toiture mansardée, date du début 19^e siècle.

A savoir que l'incendie du 20 septembre 1627, lors de la visite de Sainte-Jeanne de Chantal, a détruit une partie importante des bâtiments anciens.

Dans la cour, le vieux puits est couvert d'un toit souabe.

Aparté : l'association *Lo Parvi* est gestionnaire de la Réserve Naturelle Régionale des Etangs de Mépieu (**cf. photo de gauche**) qui offre une mosaïque d'habitats caractéristiques de l'Isle Crémieu.

IV – TRADITIONS , COUTUMES ET LEGENDES D'AUTREFOIS

- **Un duel célèbre au 16^e siècle**

Un duel entre le Duc de Créqui, gendre de Lesdiguières, et Dom Philippin de Savoie, fils naturel du Duc de Savoie se déroula très probablement dans l'île Malville (**cf. encart de droite**).

- **La Toussaint**

A la Toussaint, après avoir assisté à la cérémonie des vêpres, les jeunes gens de Mépieu se réunissaient au domicile de deux célibataires endurcis, le frère et la sœur, qu'ils appelaient familièrement "Charlot et Nérine". Cette réunion avait pour but la préparation de la tournée du soir qui consistait à visiter chaque foyer du village afin de recueillir les ingrédients qui entreraient dans la fabrication des "matefaims" et le vin qui les accompagnait.

Le soir venu, la tournée était engagée au son des cloches que les deux garçons les plus âgés du groupe allaient actionner durant près de deux heures.

Après avoir rejoint les deux sonneurs exténués, le groupe regagnait joyeusement le domicile de leurs hôtes pour déguster les crêpes épaisses et les châtaignes grillées dans "la casse"

Le duc de Créqui et Dom Philippin de Savoie s'étaient déjà affrontés avec leurs troupes à plusieurs reprises au cours des guerres entre la France, d'une part, et l'Espagne soutenue par la Savoie, d'autre part.

Après la paix de Vervins (1598) qui mit fin à ces guerres, les deux hommes s'affrontèrent, seul à seul, une première fois, mais le combat fut indécis.

Un autre combat fut donc fixé au 2 Juin 1599, combat qui devait mettre aux prises les deux hommes, à pied, chacun étant armé d'une épée et d'un poignard. Il fut convenu que ce serait un duel à mort.

Le combat eut donc lieu, probablement dans l'île de Malville et se termina par la mort de Dom Philippin de Savoie.

Celui-ci fut emmené au château de Mépieu, mais les soins qu'il reçut furent vains.

Un duel célèbre dans l'île Malville, le 2 juin 1599

(poêle à longue queue, percée de trous). La soirée se terminait dans une ambiance chaleureuse et joyeuse.



Retour des Champs à Creys (Isère) - Peinture d'Adolph Appian - 1863

- **Un usage local : “prendre la poule”**

Dans cette région, il était d'usage que les parents de la jeune fille donnent, quelques jours avant le mariage, une poule aux garçons de son âge habitant le village.

Ceux-ci allaient la manger ensemble. La poule pouvait, d'ailleurs être remplacée par une somme d'argent. La plupart des parents le faisaient volontiers.

On disait que les garçons allaient “prendre la poule” chez la mariée.

Si par hasard les parents refusaient, les garçons, le jour du mariage, faisaient la “baïe” : le long du cortège, ils tapaient sur des ustensiles de cuisine pour manifester leur mauvaise humeur !

- **Quelques dictons patois**

Pendant des siècles, le patois - dialecte de la langue franco-provençale en Nord-Isère- a été l'unique langue parlée dans les campagnes et ce n'est qu'à partir des années 1950 qu'il disparaît petit à petit ; certains le parlent encore un peu, d'autres le comprennent mais ne savent pas le parler. C'est pourtant une langue qui, bien qu'elle ne soit plus écrite (*François I^{er} avait imposé l'usage du français pour tous les actes administratifs*²) avait survécu jusqu'au milieu 20^e siècle, voire plus.

Le patois était caractérisé, entre autres choses, par l'emploi de dictons ou d'expressions dont certains ne manquaient pas de saveurs.

En voici quelques-uns, extraits de Creys-Mépieu Informations n°7 , de 1995 :

- **“Frore que frore, lo liors sont lo liors”**

En français, traduit littéralement : “frère que frère, les liards sont des liards”.

L'argent passe avant tout, même avant les sentiments familiaux, bien que l'on soit frères, l'appât du gain est le plus fort.

- **“Te n'o jamé vu peto lo louo chu la pierra de boué”**

Littéralement : “tu n'as jamais vu péter le loup sur la pierre en bois”.

Allusion à quelqu'un qui n'a jamais eu trop de difficultés dans sa vie, et qui était surpris et décontenancé quand tout n'allait pas comme prévu.

² En 1539, par l'ordonnance de Villers-Cotterêts, François I^{er} impose la pratique du français à la place du latin dans tous les actes juridiques et administratifs. Il donne ainsi une impulsion décisive à une langue qui est déjà celle de la cour et de la ville.

A noter la contradiction des termes "la pierre en bois". Etait-ce par dérision que l'on employait cette formule ?

• **"E ne feu po frore lo lien du viau avant qu'u ne fusse no"**

Littéralement : **"il ne faut pas faire le lien du veau avant qu'il ne soit né.**

Il ne faut pas trop faire de projets avoir d'être sûr d'en avoir la possibilité.

C'est une marque de la prudence paysanne traditionnelle. A remarquer l'emploi de l'imparfait du subjonctif (**u ne fusse no**), pratique courante de l'ancien patois

- **Un travail qu'on ne fait plus : battre la faux**

Battre la faux (en patois : enchaplo)

Consistait à frapper à petits coups répétés, le tranchant de la faux posée sur une petite enclume, avec un marteau, de façon à lui rendre son tranchant.



A l'époque, il n'y avait pas d'autre outil que la faux pour couper foin et blés.

C'est pourquoi on "enchapelait" sa faux avec un soin minutieux, parfois pendant près d'une heure, car une faux bien aiguisée, c'était de la peine en moins, beaucoup de peine en moins !

Utilisée en France depuis le 12^e siècle pour couper l'herbe, la faux remplace la faucille pour récolter les céréales à partir du 16^e siècle.

Dès le moment des foins et jusqu'à la fin des moissons, **l'on entendait dans les campagnes des coups réguliers, avec un bruit plutôt métallique : c'était un faucheur qui "battait sa faux"**.

En effet, la lame d'une faux ne s'affûte pas en meulant le tranchant : elle doit être "battue" au marteau.

- **La légende de la dame Blanche de Piffons**

Elle hantait le chemin de Piffons, entre Faverges et Mépieu, dès la tombée de la nuit. Si vous la rencontrez, elle vous demandait de l'aider à tordre un drap, ce qui était impossible à réaliser car elle tournait toujours dans le même sens que vous !

Pour rien au monde, les jeunes filles n'auraient emprunté de nuit le chemin de Piffons !

- **La légende d'un trésor enfoui dans les souterrains de Creys**

Les souterrains étaient censés relier les châteaux-forts les uns avec les autres, mais aucun souterrain n'a jamais été retrouvé lors des divers chantiers des 19^e et 20^e siècles !

Quant aux trésors enfouis quelque part, on n'en a jamais retrouvé la moindre trace malgré les quelques recherches entreprises à ce sujet, toujours sans succès.

"Je n'ai jamais trouvé d'écrit qui puisse venir donner la moindre consistance, aussi faible soit-elle, à ces légendes. Il y a peu de chance, pour ne pas dire aucune, de trouver un miraculeux Trésor", ainsi conclut Joseph Desvignes dans son livre intitulé "Creys-Pusignieu, de Craye à Creys-Malville".

Texte proposé par Solange Bouvier

Bibliographie et Sources textes, photos :

- **"Creys-Pusignieu, de Craye à Creys-Malville"** par Joseph Desvignes, livre édité en 1995.
- Documents préparatoires à l'élaboration de **"Les Communes du Pays des Couleurs se racontent"**, publié en 1994, possession de Marcel Feuillet, vice-président de notre association.
- Photos de Dominique et Jean-François Dubois, sociétaires Creypieulans.
- Internet

ANNEXE

LES ECOLES

Le 28 juin 1833, à l'initiative de François Guizot, ministre de l'Instruction publique sous Louis-Philippe, est adoptée la première loi qui organise l'enseignement primaire public et qui donne aux instituteurs certaines garanties.

En application de cette loi, la commune de Creys prend d'abord en location une maison pour servir de Mairie, d'école et de logement pour l'instituteur ; elle achète du mobilier dont un poêle. Cette maison sera finalement achetée en 1851.

Le 14 mars 1841, le Conseil Municipal fixe le montant de la rétribution scolaire mensuelle à payer par les familles.

Chaque année, le Conseil Municipal et le Comité local des écoles dressent la liste des enfants dits "indigents" qui doivent être admis gratuitement ; cette liste est généralement revue à la baisse par la Sous-Préfecture en raison de difficultés financières.

En conséquence, beaucoup d'enfants ne vont pas à l'école ou n'y vont que les mois d'hiver (la rétribution scolaire était calculée par mois).

En mai 1855, on constate que la salle de classe qui ne mesure que 25 m² reçoit 64 élèves l'hiver ; pendant la belle saison, les enfants devaient aider leurs parents aux travaux agricoles. On décide alors l'agrandissement de la salle de classe.

Et pour les filles ?

Ceci ne concernait que les garçons. **Ce n'est qu'en 1850 que les communes sont tenues d'entretenir une école de filles.**

A Creys, une école de filles avait été créée en 1846 par le Marquis de Quinsonas et fonctionnait dans un bâtiment lui appartenant (maison située près de l'église qui deviendra ensuite propriété privée).

L'institutrice qui y enseignait était membre d'une congrégation religieuse, les Sœurs de Notre-Dame de la Croix³.

Le 1^{er} novembre 1857, le Conseil Municipal décide de prendre à sa charge le traitement de l'institutrice dans les mêmes conditions que pour l'école de garçons. La rétribution scolaire payées par les familles serait donc la même et serait encaissée par le Receveur Municipal (percepteur).

Cette école devenait donc une école communale avec les réserves suivantes : elle fonctionnait dans un immeuble privé et elle était dirigée par une institutrice congréganiste. Les lois, Guizot de 1833 puis Falloux de 1850, permettaient cette situation⁴.

- **La loi du 16 juin 1881 déclare que l'enseignement primaire public sera gratuit.**

Le traitement des instituteurs est désormais à la charge de l'Etat et aucune contribution ne sera plus demandée aux familles.

La rétribution mensuelle des familles de 1841 à 1881

- **1 franc pour l'apprentissage de la lecture**
- **1,50 franc pour la lecture et l'écriture**
- **2 francs pour l'enseignement complet**

³ Congrégation de droit pontifical fondée en 1832 à Murinais (Isère) par Adèle de Murinais pour l'enseignement des filles et le soin des malades.

⁴ La loi Guizot avait institué une instruction morale et religieuse obligatoire. Celle-ci avait été maintenue avec la loi Falloux.

- **La loi du 28 mars 1882 rend l'enseignement primaire obligatoire pour tous les enfants de 6 ans à 13 ans et supprime l'enseignement religieux.**

A Creys, il y a toujours une école publique de garçons dirigée par un instituteur et une école publique de filles dirigée par une institutrice congréganiste.

La loi du 30 octobre 1886 demande le remplacement des maîtres religieux par des instituteurs laïcs ; c'est précisément le cas à l'école de filles. Cependant un délai assez long est prévu pour la mise en application de cette loi. Le Sous-Préfet rappellera maintes fois la commune sur ce sujet.

Ecole de filles à Creys et école mixte à Pusignieu

Finalement en avril 1903, le Conseil Municipal, considérant l'éloignement des hameaux de Pusignieu et de Malville propose de construire :

- Une école mixte pour les enfants dans ces hameaux ;
- Une école de filles à Creys

Après moult péripéties quant à leur construction, ces écoles voient le jour.

L'école de Pusignieu fonctionne normalement sans interruption et accueille jusqu'en 1993, les enfants de CM1-CM2 de la commune (dans le cadre du regroupement pédagogique de 1977).

L'école publique de filles de Creys fonctionnera quelques années. Mais la plupart des familles continuent d'envoyer leurs filles à l'école congréganiste qui va devenir école privée. A savoir que cette école accueillait également les filles des villages environnants dont Concharbin, Mépieu.

Finalement en raison des faibles effectifs, l'école publique de filles est fermée vers 1920.

Les filles sont scolarisées, soit à l'école privée de Creys, soit à l'école publique mixte de Pusignieu.

Une tentative de réouverture échoue en 1928 car aucune famille n'a manifesté le désir d'y envoyer ses enfants.

En 1929, le Sous-préfet met en demeure la commune de remettre cette école en état et propose son ouverture pour qu'elle reçoive les garçons de 5 et 6 ans. Le Conseil Municipal accepte à condition que la commune ne participe pas à la dépense. La situation en restera là !

Après 1945, la mixité est progressivement généralisée et l'école de garçons doit recevoir les filles.

D'autre part, les traditions ont tendance à disparaître, les institutrices de l'école privée deviennent âgées et l'école ferme en 1957.

Tous les enfants vont désormais à l'école publique à Creys ou à Pusignieu.

En 1977, un service de ramassage scolaire, gratuit pour toutes les familles, est mis en place.

Enfin, après la fusion avec Mépieu, un groupe scolaire moderne reçoit les enfants dès la rentrée de 1993.



Extraits du livre de Joseph Desvignes⁵ - 1995

⁵ Ancien instituteur de Creys de 1948 à 1976 , secrétaire de Mairie de 1948 à 1983 et adjoint de 1983 à 1989